

La sélection participative de variétés de blé dur pour l'agriculture biologique

**Vous direz que ces OGM
sont adaptés à la bio, compris?**



D. Desclaux
J.M. Nolot
Y. Chiffoleau

ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT



- Les démarches de sélection participative qui associent les paysans, dans leur diversité, à la définition des objectifs de sélection des plantes et à sa réalisation ... sont des exemples de ces approches nouvelles intégrant les dimensions à la fois biotechniques et sociales des phénomènes.” Chevassus au Louis, 2006.
- La SP s’est développée en réaction aux limites de la sélection centralisée afin d’avoir des variétés correspondant mieux aux attentes des agriculteurs, mieux adaptées aux conditions du milieu et à leurs conditions d’utilisation. “ Gallais, 2006.

En conditions d'AB
et notamment sous
contrainte azotée



Grain vitreux





Des producteurs

en demande de variétés mieux adaptées à leurs systèmes agro-biologiques



Des transformateurs

à la recherche de blé dur biologique de qualité



Temps 1 : « Pompier »



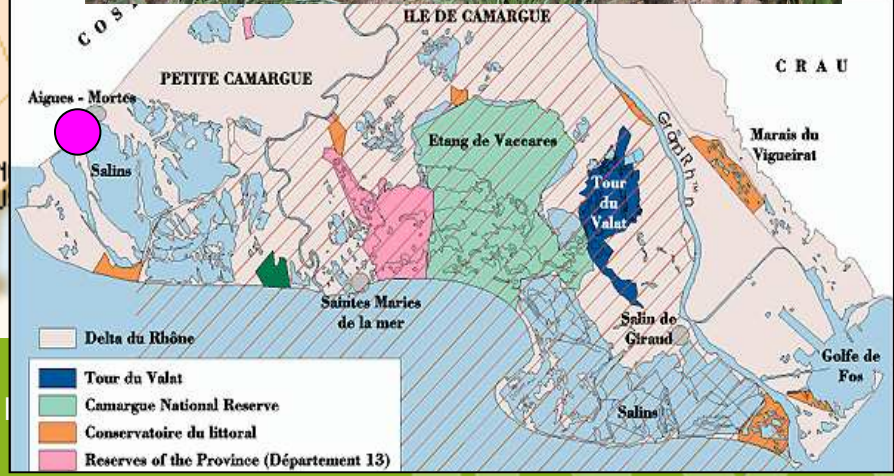
2001  2004

Évaluer ensemble pour répondre aux demandes de la filière AB



Agriculteurs, industriels, chercheurs

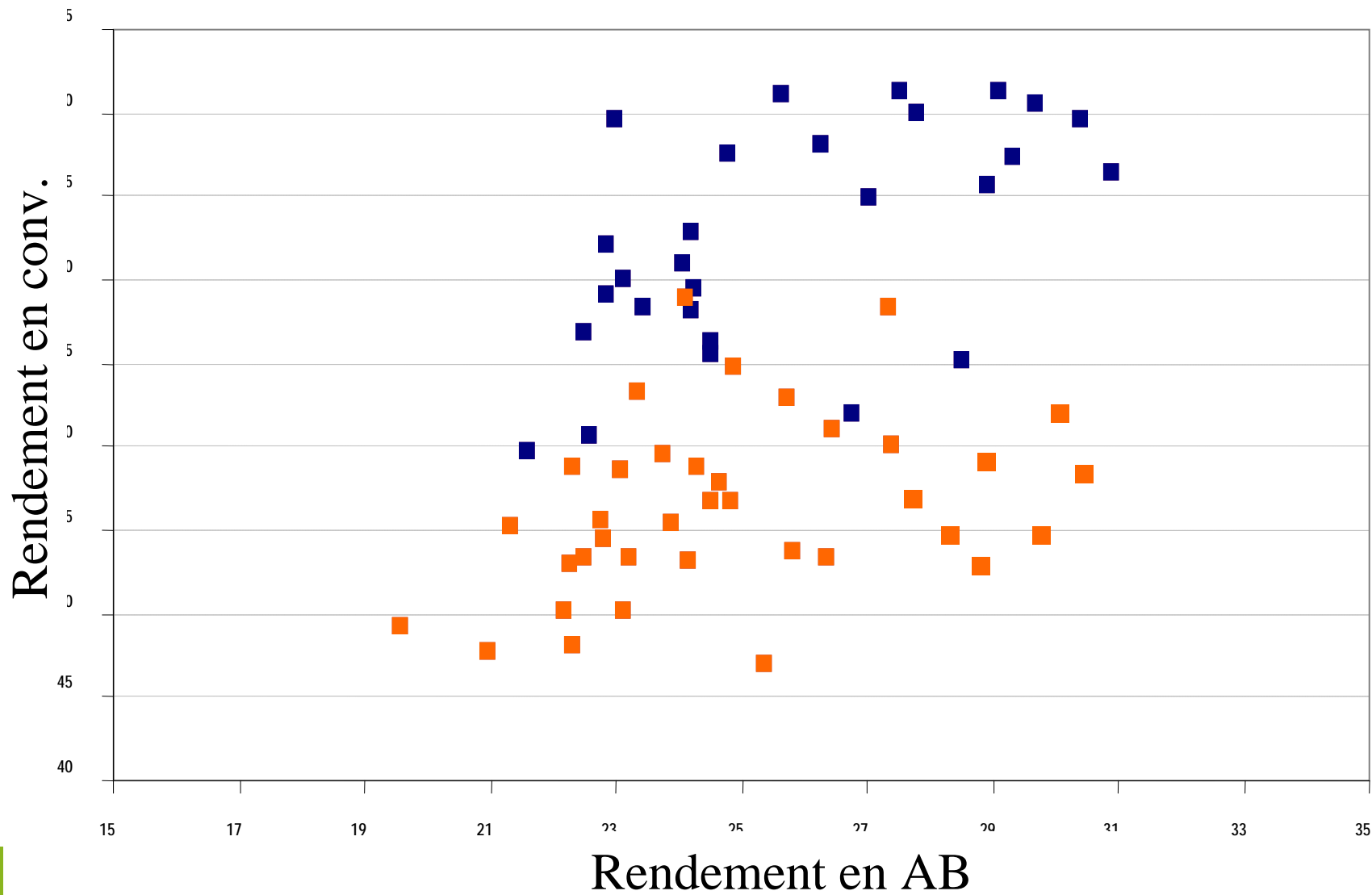
Diagnostic participatif
Elaboration d'un cahier des charges
Evaluation variétale




ARIEGE

AUDE

UI



- 
- **Éléments consensuels** : Mode de décision collégial, Évaluations collectives en conditions AB centralisées et décentralisées, Objectif final: produire des variétés adaptées à l'AB
 - **Éléments en débat** : Structures variétales, Schémas et modes de sélection, Critères d'évaluation variétale, Catalogue officiel français d'inscription des semences et plants, Reconnaissance rôle des paysans, Diversité des attentes, Diversité de l'AB ..



Une variété pour l'AB ?

Quelle AB ?



Environnement
Bio-Physique
M



Conduite de
Culture
C

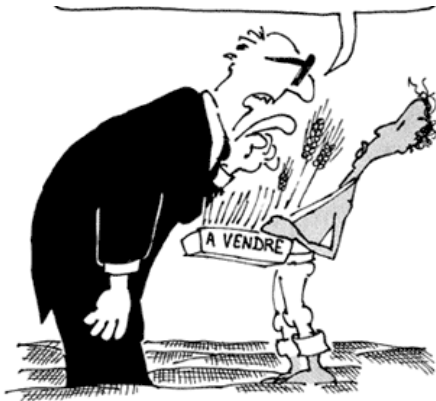


Débouché,
Produit
Marché **D**



G

*Vous direz que ces OGM
sont adaptées à la bio, compris?*



Dynamiques
Sociétales **S**



Acteur
(compétence,
moyen) **A**



Règlementation,
législation **R**



M Environnement **S**
Bio-Physique



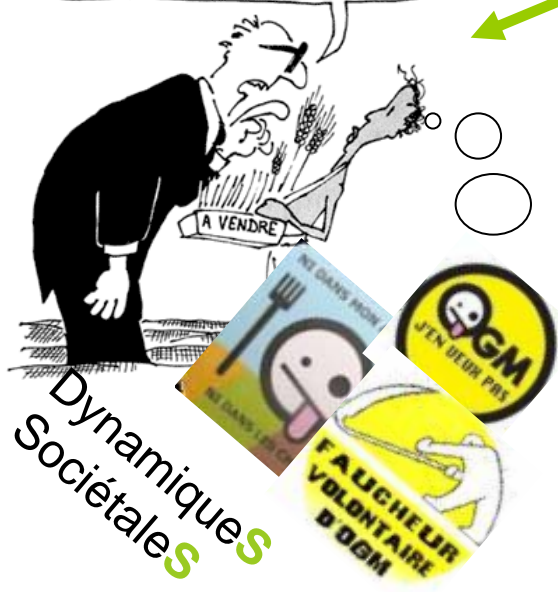
C Conduite **S**
de Culture



D Débouchés **S**,
Marchés **S**



*Vous direz que ces OGM
sont adaptées à la bio, compris?*



S Dynamique **S**
Sociétales



A Acteur **S** (Méthode **S**,
compétence **S**, Moyen **S**)



R Règlementation **S**,
législation **S**

Reconception d'un système

- Autonomie

- Empowerment

Logiques individuelles

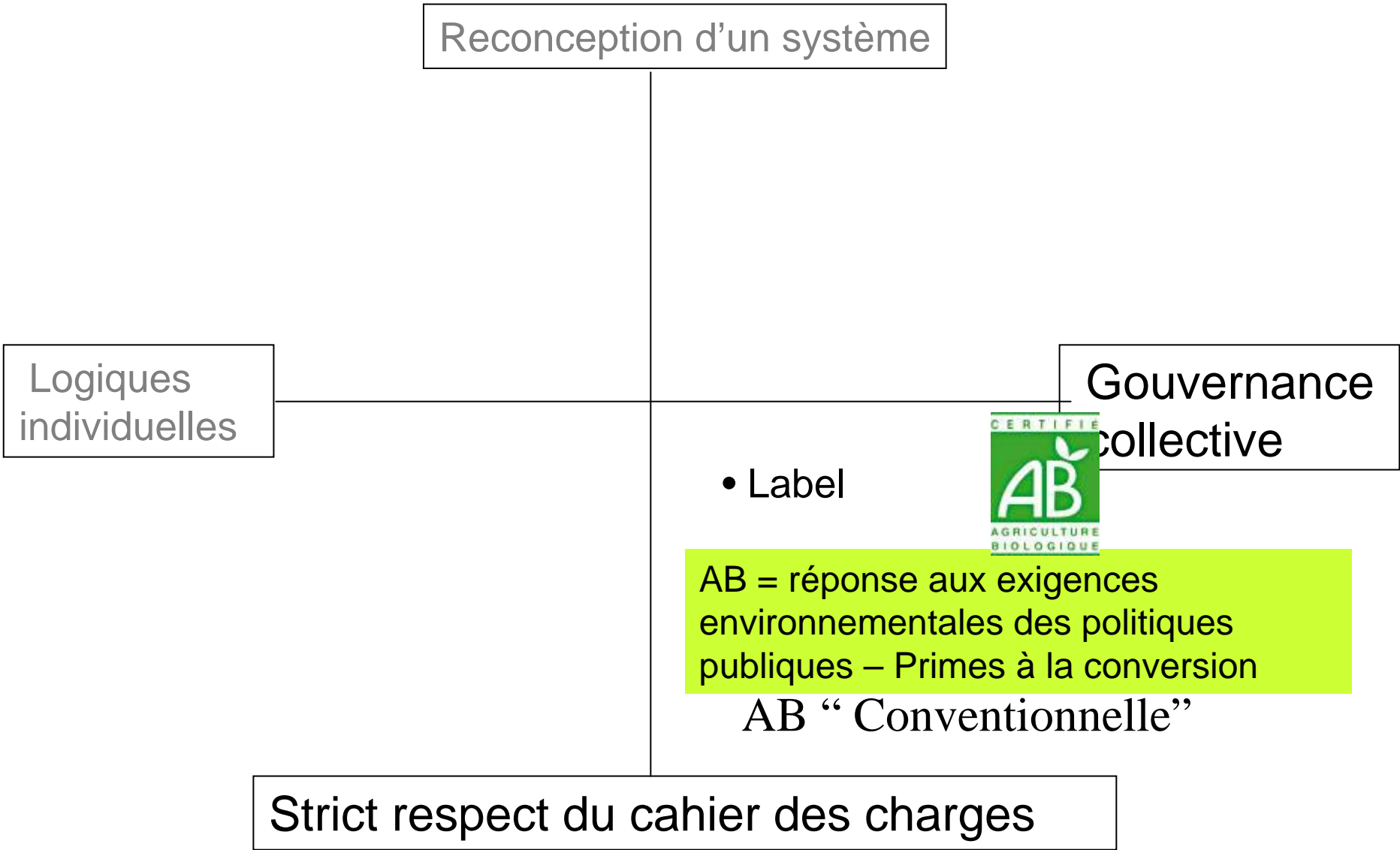
Gouvernance collective

- Marque

- Label

Strict respect du cahier des charges

Différents modèles d'Agriculture Biologique



Reconception d'un système

Logiques individuelles

Gouvernance collective

• Label



AB = réponse aux exigences environnementales des politiques publiques – Primes à la conversion

AB "Conventionnelle"

Strict respect du cahier des charges

Gouvernance collective

Prescripteurs : Marchés internationaux et Etat

Filières longues AB, exportations,..
Produits standardisés

E= (MxC) doit être adapté à G
M homogénéisé par C



Variétés: DHS, VAT
standardisées



Strict respect du cahier des charges

Marque

Reconception d'un système

Logiques individuelles

•Marque

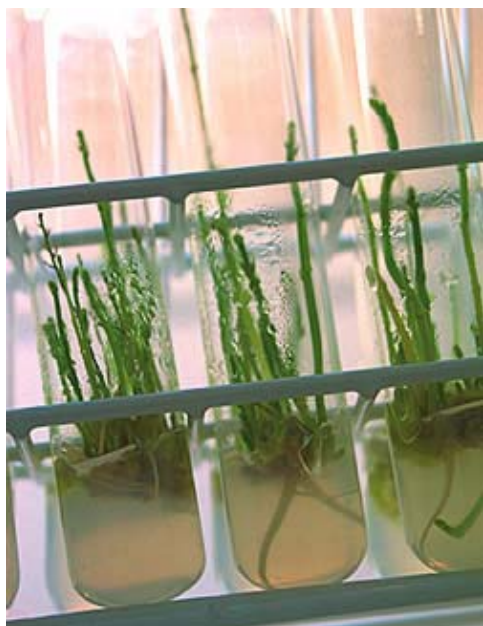
Gouvernance collective

Filières intégrées, sous contrat de production. Marchés de niche dans un contexte de segmentation.

Strict respect du cahier des charges

Logiques
individuelles

Prescripteur: Firmes Agro-alimentaires +
semencieres



D x (G x C x M)

Marchés dédiés, de niche
Produits différenciés (*marque*)



Variétés imposées, prescrites

Strict respect du cahier des charges

Autonomie

Reconception d'un système

« Homme-filière »
Paysans-Boulangers
Paysans-Pastiers

- Autonomie

**Logiques
individuelles**

Gouvernance
collective

Strict respect du cahier des charges

Autonomie

M → G heterogene
Adaptation à A

Reconception d'un système

Prescripteurs: Paysans
et consom'acteurs

Vente directe, AMAP

Produits identitaires



Image
patrimoniale

Variétés locales

Logiques
individuelles

Agriculteurs

Satisfaction du consommateur

Variétés identitaires



AUTONOMIE

MARQUE



Variétés imposées, prescrites
Critères d'intérêt liés à la marque

Filières intégrées



LABEL

Variétés: DHS, standardisées

Progrès génétique: Rdt, qualité
technologique standard

Firmes semencières

Empowerment

Reconception d'un système

- Empowerment

Dynamiques d'actions collectives
Complémentarité des compétences au service de l'intérêt général.

Logiques individuelles

Gouvernance collective

Strict respect du cahier des charges

Empowerment

Reconception d'un système

$$S \Rightarrow A \times (G \times D \times (M \times C)) \Rightarrow R$$

Prescripteurs: Collectifs d'acteurs
Base territoriale ou filière

Marchés complémentaires,
produits diversifiés



Variétés : Diverses,
multifonctionnelles



Gouvernance
collective

G x E : à valoriser et prédire

E = S x M x C x A x R x D;
G à adapter à E

G = progrès social, éthique, econ.

Reconnaissance du rôle des agriculteurs
et autres acteurs,
développement durable des
filières et des territoires



Variété adaptée à l'AB

G = progrès génétique

E = M x C ; E à adapter à G

G x E : à réduire → G x E



Sélectionner pour une diversification des modes de culture, des produits et marchés



- Passage de l'évaluation à la sélection participative
- Contribution directe des producteurs à la création de variétés
- Implication de nouveaux acteurs



2 types de filières



Schéma de sélection

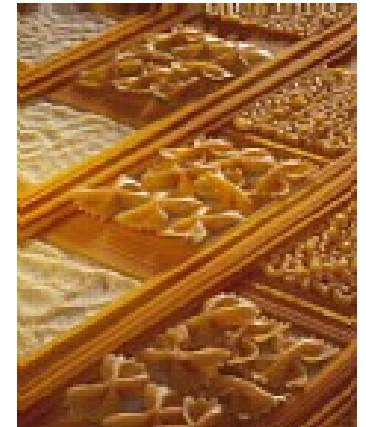
| | | |
|---|-----|---------|
| • Elaboration de cahiers des charges | PPB | Temps 1 |
| • Création de variabilité génétique | | Temps 2 |
| • Selection | | Temps 2 |
| • Evaluation | PVS | Temps 1 |
| • Diffusion | | |

Selection **CHEZ** et **AVEC** les agriculteurs et autres partenaires

Decentralisée et
Collegiale



Lignées Pures
Mélanges
Populations



Lignées en ségrégation

Agir pour faire reconnaître des systèmes d'innovation et de commercialisation éthiques



La DGCCRF aux aguets...



Les lignées pour l'AB issue de sélection participative: quel devenir? Quels enjeux?

- **AB**: modalités d'évaluation de variétés sélectionnées pour des SC diversifiés.
- **Sélection Participative** : Droit de Propriété intellectuelle des variétés.



Impacts de ce projet

Niveau réglementaire :

- Opportunité pour débat sur
 - l'intérêt d'un réseau AB spécifique .
 - la nécessité d'une offre variétale diversifiée au catalogue
 - l'adaptation de la réglementation en fonction du circuit de distribution, du marché visé

Niveau Organisationnel:

- Création de l'association des producteurs de blés durs biologiques.
- Structuration de la filière blé dur AB
- Question actuelle : financement du maintien et de la multiplication de variétés (lien direct avec consommateur?).

Elaborer conjointement et localement des variétés, des systèmes écologiquement durables (mode de culture), socialement acceptables et économiquement viables

De
HPEE
à
HPEE..S

*Economique, D'accord
Environnemental, Passe ...
Mais Social !
T'as rien trouvé de plus farfelu?*

Merci de votre attention



ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT

INRA